

Le château de Pontivy et l'architecture militaire de transition des années 1500

«À main gauche, en un terrain un peu élevé, est le chasteau de pierre de taille, à 4 tours, dont l'une est ruinée ; les trois autres, rondes et pointues au sommet, subsistent. Par dehors cela paroist assez, et par dedans c'est peu de chose¹». Cette description rédigée en 1636 par Dubuisson-Aubenay résume à elle seule la nature de la forteresse de Pontivy, moins château de plaisance que place-forte d'un des grands officiers de Charles VIII et de Louis XII. Les deux grosses tours du front ouest, datables de la fin du xv^e siècle², doivent être considérées dans cette perspective comme la synthèse d'un siècle d'expérimentation en matière de fortifications et d'artillerie. L'objectif de cet article est d'en étudier les éléments les plus caractéristiques et de les replacer dans leur contexte architectural tant régional que national.

Contexte général et historique des recherches

Le contexte général

Le contexte géographique et géologique

Pontivy est localisée dans le centre Bretagne, au nord-est du département du Morbihan, à la confluence du Douric et du canal de Nantes à Brest, sur la rive est du Blavet (fig. 1).

¹ CROIX, Alain (éd.), *La Bretagne, d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006, p. 271.

² LISCH, René, «Le château de Pontivy», *Congrès archéologique de France*, 141^e session, 1986, p. 167-179 ; FLOQUET, Charles, «Les châteaux des Rohan à Pontivy», *Association Bretonne*, t. 101, 129^e congrès, Pontivy, 2002, p. 159-194 ; *Id.*, *Châteaux et manoirs bretons des Rohan*, Loudéac, Yves Salmon éditeur, 1989 ; ROSE, Yannick, «Pontivy (56), château des Rohan», *Archéologie médiévale, chroniques des fouilles médiévales*, 1991, p. 372, 1992, p. 506-507, 1993, p. 441-443 ; *Id.*, *Le château de Pontivy, histoire et architecture d'un monument*, Alençon, Éd. ACREDEC, avec le concours de la ville de Pontivy, 1996.

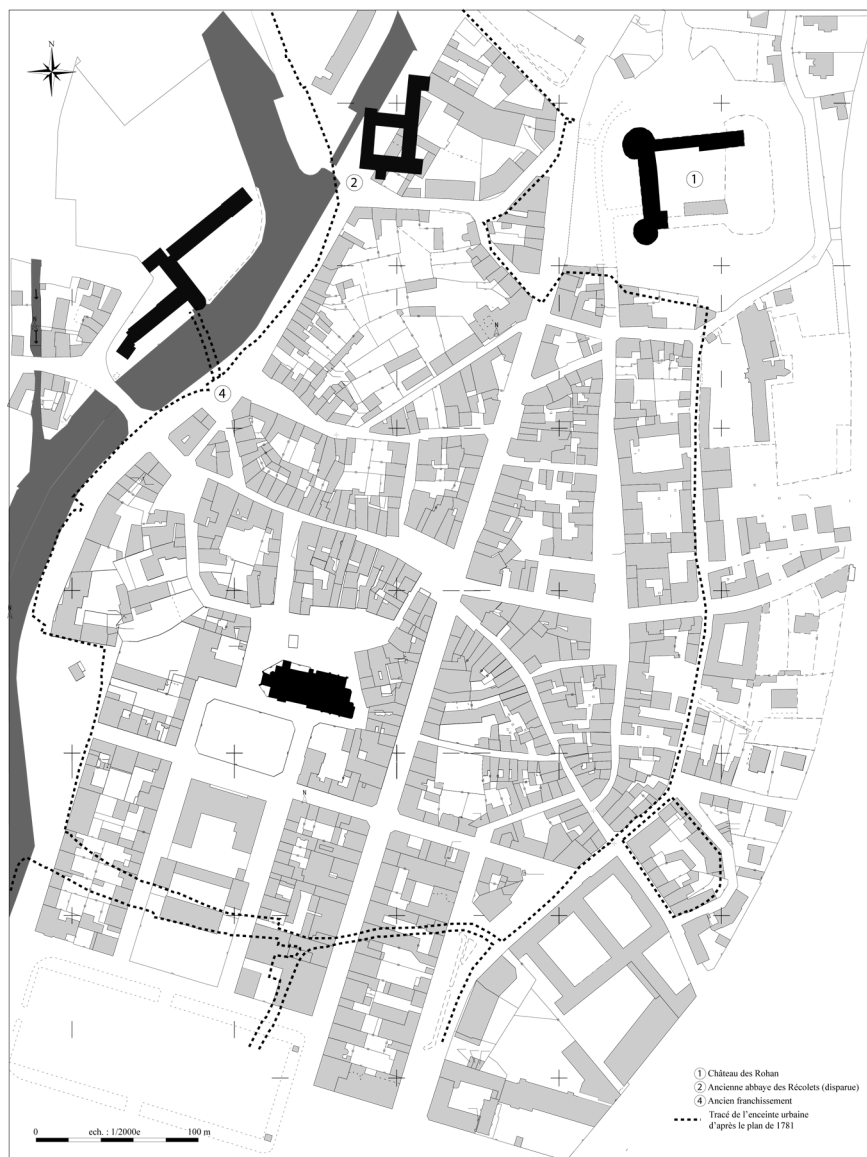
Pontivy (56), cadastre actuel 1/2000^e

Figure 1 – Pontivy, plan cadastral, localisation du château des Rohan et de l'enceinte du bourg castral, avec son ancien pont détruit avant 1846 (DAO J. Martineau d'après fond de plan cadastral de 2009 et le plan de 1781, Arch. mun. Pontivy, 5 Fi 1)



Figure 2 – Plan géométrique de la ville de Pontivy par Monnier, sous-ingénieur des Ponts et Chaussée, 1781 (Arch. mun. Pontivy, 5 Fi 1)

Le nord est inversé par rapport au plan cadastral précédent (fig. 1), de ce fait le Blavet figure ici à droite de la figure.

La frange ouest du bourg est située à l'altitude moyenne de 59 m, sur le bassin versant de deux cours d'eau globalement orientés nord-sud et, ici, séparés par une «île». La traversée de cette plaine alluviale, anciennement rue du Pont, est probablement implantée sur une zone de franchissement ancien malheureusement non documenté. Le lit majeur du Blavet a été largement rectifié sur tout son tracé à l'intérieur de l'agglomération, perturbant ainsi la morphologie primitive du chenal et de ses rives historique.

La partie haute de la ville se développe plus à l'est sur la pente d'un plateau schisteux très légèrement vallonné et drainé par différents petits cours d'eau, dont le ruisseau du Saint-Niel. Le point le plus élevé de l'agglomération se trouve au nord-est du château à environ 100 m d'altitude. Le château est lui-même implanté à flanc de coteau à une altitude moyenne de 65 m. Il fait face à la zone de confluence dans une position topographique très avantageuse, hors d'eau et au débouché de l'axe de circulation *intra-muros* nord-sud, en direction de la route de Saint-Malo.

La topographie urbaine

La morphologie de l'agglomération médiévale est documentée par deux plans, l'un de 1760, l'autre de 1781 (fig. 2), de peu antérieurs à la création de la ville-garnison par Napoléon au tout début du XIX^e siècle³.

L'enceinte urbaine visible sur ces deux documents présente un tracé curviligne que l'on devine antérieur au château actuel (fig. 1). L'assiette de la forteresse vient en effet rogner l'angle nord-est de la clôture et perturber ainsi la morphologie du bourg castral. L'ancien château dit «de la Salle» a toujours été situé en contrebas du site fortifié actuel, au nord-ouest de l'enceinte urbaine, dans un îlot inondable inscrit entre la rue actuelle des Trois Frères Le Forestier, la rue Jouanno et le quai du couvent⁴. Toutefois aucun vestige, toponyme ou tracé parcellaire, ne vient corroborer les sources écrites du XV^e siècle pourtant très explicites. L'écart entre les textes et la réalité archéologique du secteur n'est pas sans poser problème. Il est possible que l'on ait fait une lecture trop stricte des textes, sans chercher à les confronter à la réalité du sol et du sous-sol. En l'état actuel des recherches, seule une étude renouvelée de la morphologie urbaine de Pontivy associant histoire, archéologie, parcellaire et environnement est susceptible de faire évoluer la question des origines du bourg castral.

Le contexte historique

Le château des Salles de Pontivy serait mentionné pour la première fois en 1150⁵. Assiégé et démantelé par le prince Édouard en 1342, il semble servir d'étape à l'armée de Du Guesclin en 1363 et 1368. Le 21 mars 1453, Alain IX de Rohan abandonne à Éon Guillet le reste du vieux château féodal ainsi que les vieilles murailles

³ Je tiens à remercier Anne Bocquet, médiatrice du patrimoine de la ville de Pontivy, pour la communication des plans topographiques du château ainsi que Gaëlle Ouvrard, directrice des Archives municipales de Pontivy, pour m'avoir communiqué une copie numérique du plan de 1781 et signalé l'existence du plan de 1760 conservé aux Archives départementales du Morbihan, à Vannes.

⁴ FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs...*, *op. cit.*, p. 108-110.

⁵ LISCH, René, «Le château de Pontivy...», *art. cit.*, p. 166. Le dossier historique est en réalité entièrement à reprendre par une étude renouvelée des sources écrites.

de la ville pour reconstruire le four banal. Le 17 octobre 1456, il «permet de construire et édifier une église et couvent des religieux de l'ordre de l'Observance des Frères Mineurs, dans le fond et lieu de son ancien château, hors et proche ledit lieu de Pontivy, le long de la rivière le Blavet, sur les confins de ladite paroisse⁶». Le 9 novembre 1456, il «donne et transporte à ces religieux le lieu et emplacement où autrefois fut le chastel de Pontivy près et adjacent de notre ville dudit lieu, lequel emplacement est nommé et notoirement appelé "les Salles"». En avril 1479, Jean de Rostronen, âgé de 72 ans, témoigne «qu'audit lieu de Pontivy [...] vit autrefois vieilles murailles de tours, lesquelles ont toutes été abbattues pour edifier le couvent des frères mineurs qui y sont à présent⁷».

D'après Charles Floquet, les travaux de reconstruction d'un nouveau château auraient ainsi commencé en 1479 et se seraient achevés en 1485, Jean de Rostronen rappelant lors d'une déposition au procès de Jean II de Rohan «que le vicomte audit lieu de Pontivy vouloit y avoir un château ainsi que l'on disoit communément [...]» (fig. 3). René Lisch avait pourtant déjà relativisé cette date en précisant qu'elle n'était qu'une mention de travaux en cours et non une date de fondation en tant que telle⁹. Il rappelait également que les démêlés judiciaires rencontrés par Jean II entre 1479 et 1484, à la suite du meurtre d'un de ses vassaux à Josselin en 1479, avaient dû considérablement ralentir voire interrompre les travaux pendant cette période. La signature par le vicomte de différents mandements de travaux en 1486 indiquerait, en outre, que le chantier fut relancé après le pardon du duc François II en 1484. Les droits de guet et de garde furent rétablis à cette occasion. Des parties non localisées furent toutefois bien achevées en 1486 si l'on en croit la lettre du duc de Bretagne précisant «que de present notre dit cousin desirant l'augmentation de son bien à fait commencer à construire et edifier en chacun des dits lieux [Pontivy et Corlay] chastel et maison qui sont jà presque deffendables et de jour en autre y entend faire besongner et les faire fortes et deffendables¹⁰». Dès la première campagne de la guerre d'indépendance de Bretagne en 1487, Jean II se rallia à l'armée française commandée par Louis II de La Trémoille.

Ses châteaux situés dans le centre du pays furent donc logiquement assiégés par l'armée bretonne en mars 1488, au tout début de la deuxième campagne. La faible

⁶ FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs...*, op. cit., p. 109.

⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 108-110.

⁸ *Id.*, *ibid.*, p. 333.

⁹ LISCH, René, «Le château de Pontivy...», art. cit., p. 166.

¹⁰ *Id.*, *ibid.*, p.167 ; MORICE, Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742-1746, t. 1, col. 525, mandement de François II, duc de Bretagne, à Jean II de Rohan de fortifier Pontivy et Corlay, comme il l'a déjà fait pour les places et forteresses de Rohan, Josselin, La Chèze, Blain, la Roche-Maurice et d'autres, 16 décembre 1486.

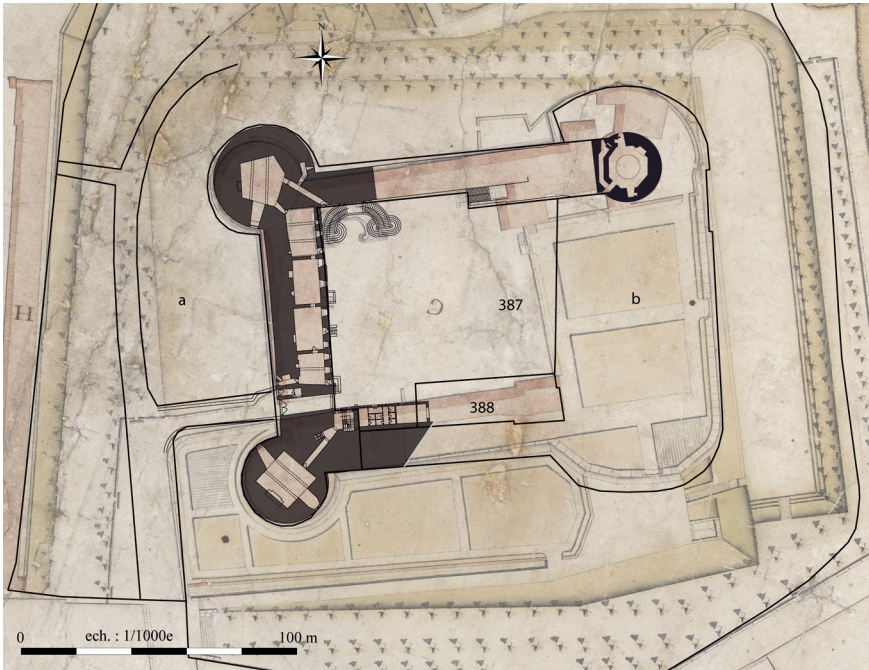


Figure 3 – Pontivy, château des Rohan. Recalage au 100° des plans de la tour nord-est, du plan topographique du château et du cadastre actuel, sur le plan de 1781 (DAO Jocelyn Martineau, d'après Yannick Rose, 1987, le cadastre actuel et le plan des Archives municipales Pontivy, 5 Fi 1)

garnison cantonnée dans le château de Pontivy, vraisemblablement inachevée, fit rapidement sa reddition malgré l'envoi d'une armée de secours française depuis Pouancé¹¹. Les dégâts occasionnés par un siège de courte durée ne sont pas documentés, ni par les sources écrites ni par l'archéologie. Mais on peut les deviner en filigrane à travers les travaux qui furent repris dès 1488¹². Jean II fut nommé par le roi à la tête des troupes françaises en 1489, en remplacement de Louis II de La Trémoille alors en disgrâce. Il reprit à cette occasion une série de places-fortes bretonnes à travers

¹¹ LA TRÉMOILLE, Louis, de, *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de La Trémoille pendant la guerre de Bretagne* (1488), Paris, 1875, réimp. 1978 ; VISSIÈRES, Laurent, « Sans point sortir hors de l'ornière ». *Louis II de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, Champion, coll. Études d'histoire médiévale, 2, 2008.

¹² LISCH, René, « Le château de Pontivy... », art. cit., p.167 ; FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs*, op. cit., p. 333-337.

toute la basse Bretagne. Il est possible qu'il profita, à cette occasion, de la position de son château de Pontivy, situé au centre de son réseau castral, pour assurer le ravitaillement d'une armée en campagne dans l'arrière-pays. On peut même se demander si le roi ne favorisa pas de manière opportune sa nomination à la tête de son armée pour cette même raison. Toujours est-il que Charles VIII autorisa en 1489 Rohan à réparer, fortifier et «mettre en convalescence pour le bien, seureté, protection et deffense du pays le château de Pontivy ainsi que celui de Corlay». Le vicomte procédait depuis un an déjà à l'acquisition de terrains et expropriations «pour mettre et employer aux douves» et pour créer parcs et jardins. Il signa divers mandements en 1488 et 1489 conduisant à indemniser les propriétaires des terrains et à payer les ouvriers employés au chantier. Les travaux se poursuivirent après le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII en 1491, comme l'indiquent différents mandements du vicomte signés entre 1500 et 1503, établis sous le commandement du capitaine et gouverneur Rolland de Coetredéz. En 1500, il chargea notamment Jean Le Roux de «vaquer et entendre au faict des eupvres et eddifices du château de Pontivy» contre un salaire de 20 livres par an¹³. Jean II de Rohan mourut en 1517 (n. st.) sans que l'on sache finalement si son château est intégralement achevé ou non.

La documentation de la fin du xv^e siècle et du début du xv^e demeure trop lacunaire pour préciser la chronologie et l'organisation du chantier, ouvrage par ouvrage. Replacées dans leur contexte historique et militaire de la fin du xv^e siècle, les sources permettent toutefois de dégager au moins deux grandes périodes de travaux, entre 1456 et 1479, d'une part, et de 1486 à 1517, d'autre part. L'interruption du chantier pendant le procès de Jean II de Rohan de 1479 à 1484 reste à l'étude. Par ailleurs, les éventuels dégâts occasionnés par le siège de 1488 ne sont pas mentionnés mais la reprise des travaux après le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII, en 1491, semblerait indiquer que le bâti a souffert de dégâts dans des proportions qui restent à définir par une étude fine des élévations. Les phases d'occupation modernes ne semblent pas avoir joué de rôle majeur dans la composition architecturale actuelle, sinon dans la destruction des corps de logis est et sud, dont la disparition reste malheureusement non documentée.

L'historique des recherches

Les dégagements des années 1950-1970

Le château fut classé Monument historique le 30 décembre 1953, la même année que la signature du bail emphytéotique de 99 ans entre la commune et la duchesse

¹³ FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs...*, op. cit., p. 333-337.

¹⁴ LISCH, René, «Le château de Pontivy...», art. cit., p. 167.

de Rohan. Les premiers travaux de restauration furent aussitôt entrepris par l'architecte des Monuments historiques René Lisch et se prolongèrent jusqu'à l'inauguration officielle du château en 1972¹⁴. De nouveaux travaux furent entrepris après cette date dont le re-creusement des douves et le dégagement des remblais du premier étage de la tour nord-ouest entre 1974 et 1976. Deux éperons médiévaux aujourd'hui perdus furent découverts en 1974 dans les remblais de la tour nord-ouest.

Les fouilles archéologiques programmées ne commencèrent véritablement qu'en 1987, en complément d'une nouvelle programmation de travaux Monuments historiques. Le chantier, confié à Yannick Rose de l'association «Chantiers histoire et architecture médiévale», fut mené en cinq campagnes successives jusqu'en 1992, chacune d'entre elles faisant l'objet d'un rapport de fouille déposé au service régional de l'archéologie (SRA) de Bretagne à Rennes¹⁵. Les résultats partiellement publiés en 1996 sous forme d'un guide de visite vendu à l'accueil du château mériteraient d'être repris à la lumière des recherches plus récentes sur la fortification bretonne.

Les fouilles des années 1987-1992

Débutées en 1987, les fouilles programmées visaient à prendre en charge le secteur nord-est du château délaissé après les campagnes de restauration des années 1950-1970, à proximité d'une chapelle xv^e siècle et d'une vaste plateforme d'artillerie datable de 1620¹⁶. La première campagne a consisté à fouiller une tour circulaire partiellement dégagée par des scouts en 1968 ainsi qu'un orillon enveloppant le front nord de la tour. Cette dernière est un édifice circulaire de 13 m de diamètre conservé sur une élévation d'1 m environ.

Datée du xiv^e siècle par Yannick Rose, elle présente au rez-de-chaussée une salle polygonale agrémentée d'une cheminée encastrée avec piédroits à larges chanfreins. Le sol était percé au centre d'une fosse de 5,60 m de profondeur et de 4,40 m de diamètre. Sa fouille a démontré qu'elle était moderne, inachevée et remblayée au xvii^e siècle. L'orillon qui enveloppe la tour abrite, quant à lui, un bâtiment d'habitation composé d'une pièce de 7,20 m sur 4,50 m ouverte sur une petite cour pavée accessible par la tour. Un mur d'enceinte d'1,30 m a été mis au jour sous un sol d'occupation daté du xvii^e siècle. La fouille des trois conduits de latrines de la tour sur 4 m² et 2 m de profondeur a livré un mobilier moderne et post-moderne, la tour ayant été utilisée jusqu'à sa destruction vers 1850. Les trois conduits permettent de restituer trois niveaux d'habitat, un rez-de-chaussée et deux étages. Cette hypothèse de restitution est confirmée par un dessin de la tour réalisé en 1825.

¹⁵ ROSE, Yannick, *Fouilles du «vieux château»*, rapports de fouille et campagnes de sondages effectuées par l'association CHAM, service régional de l'archéologie, DRAC Bretagne, Rennes, 1987, 1989, 1990, 1991 ; *Id.*, «*Bilan archéologique 1987-1992*», service régional de l'archéologie, DRAC Bretagne, Rennes, 1992.

¹⁶ *Id.*, «Pontivy (56), château des Rohan...», art. cit., 1991, p. 372.

Les sondages ouverts en 1991 sur l'emprise supposée d'une quatrième tour au sud-est, n'ont pas permis d'en retrouver les vestiges. Le corps de logis oriental représenté sur les fresques de Stival¹⁷ est en revanche bien attesté à l'arrière de la gorge de la tour nord-est. Un mur gouttereau à l'est et un mur de refend au sud, dessinent une salle de 50 m² avec cheminée adossée contre la chapelle. L'espace carrelé de carreaux de terre-cuite 0,14 m de côté était éclairé d'une fenêtre à meneau ouvrant vers l'est. Une porte ouvrait sur la cour à l'ouest, une autre porte sur la tour au nord-est. Enfin un sondage dans la cour à proximité de l'escalier Louis XV a permis de vérifier la stratigraphie de la cour, qui a évolué sur une faible épaisseur d'environ 0,30 m¹⁸.

La dernière opération de 1993 était liée à l'électrification du château. Une caponnière a été repérée à cette occasion sous les fondations de l'orillon nord-est. Elle présente des élévations conservées sur 1,70 m de haut et sur 2 m d'épaisseur avec canonnière. L'ensemble arasé au XVIII^e siècle a été fossilisé par un dépôt tourbeux de fond de fosse¹⁹. Ces vestiges remblayés à la suite des travaux ne sont plus visibles de nos jours.

Analyse des éléments défensifs et nouvelles propositions de datation

Les tours

La tour nord-est : un ouvrage des années 1440-1460 ?

Cette tour circulaire située au nord-est du quadrilatère fut détruite après 1825 pour permettre l'agrandissement de la chapelle. Redécouverte par une équipe de bénévoles en 1968, sa fouille intégrale de 1987 à 1992 permis de dégager la totalité des vestiges²⁰. Sa datation de la fin du XIV^e siècle, proposée à l'issue de son étude archéologique, mérite aujourd'hui d'être reconsidérée à la lumière des recherches plus récentes sur le sujet.

Les tours circulaires de moins de 15 m de diamètre à plan interne polygonal (hexagonal à Pontivy) appartiennent à un type architectural très présent sur le territoire breton entre la fin du XIV^e et la fin du XV^e siècle (fig. 4). On le retrouve à Brest (tour Azénor, tour du Moulin et tour César)²¹, à Fougères (tour Mélusine), à Vitré

¹⁷ Voir la reproduction dans l'article d'Anne Bocquet, dans le présent ouvrage, p. 498.

¹⁸ ROSE, Yannick, «Pontivy (56), château des Rohan», art. cit., 1992, p. 506-507.

¹⁹ *Id.*, «Pontivy (56), château des Rohan», art. cit., 1993, p. 441-443.

²⁰ *Id.*, *Le château de Pontivy...*, op. cit., 1996, p. 56.

²¹ CORVISIER, Christian, «Le château de Brest : du donjon des ducs de Bretagne à la place forte», *Congrès archéologique de France, 165^e session, 2007, Finistère*, Paris, 2009, p. 29-64.

(tours Saint-Laurent et Madeleine), à Châteaugiron (tour de l'Horloge), à Kérouzéré en Sibiril, Coëtfrec en Ploubezre, Tonquédec, La Hunaudaye en Plédéliac, Penhoat en Saint-Thégonnec, Combourg ou encore Suscinio.

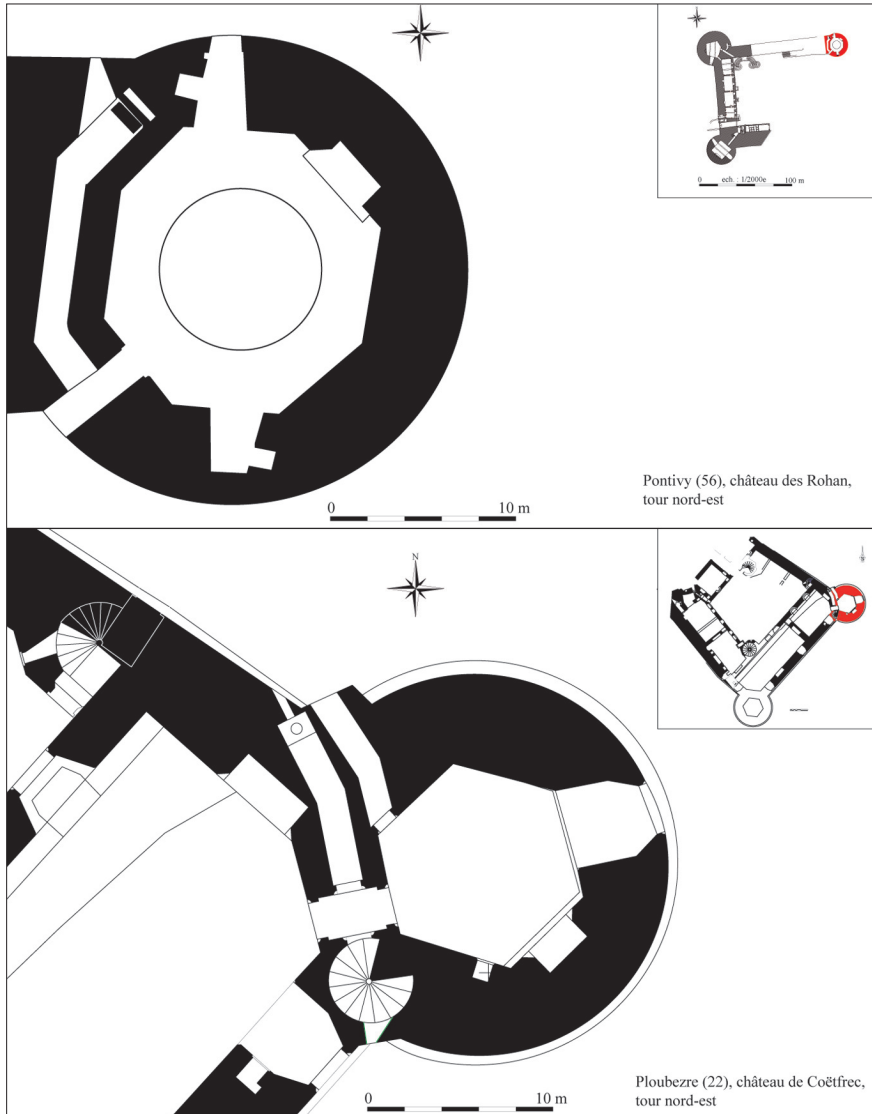


Figure 4 – Plans comparatifs du rez-de-chaussée de la tour nord-est de Pontivy et du premier étage de la tour nord-est du château de Coëtfrec (DAO Jocelyn Martineau d'après Yannick Rose et Frédéric Boumier, 2010)

Inscrite dans une fourchette plus resserrée, la cheminée à larges chanfreins encastrés dans un des pans du polygone interne appartient à un vocabulaire plus courant dans la seconde moitié du xv^e siècle. Fortement perturbée par l'arasement de la tour et des réfections tardives, celle de la tour nord-est de Pontivy reste difficilement datable en l'état.

La présence d'un bandeau mouluré à la jonction du talus de base et de l'élévation externe est déjà plus rare et renvoie à quelques exemples locaux plus ou moins bien datés. On le retrouve à la base de la grosse tour arasée du château de la Chèze (Côtes-d'Armor), non datée. Il est également présent à la base des quatre tours du château de Guingamp (Côtes-d'Armor) datées par les sources écrites des années 1440²². Une ceinture de pierre de taille ménagée à l'intersection du talus et de l'élévation, est surtout explicitement mentionnée dans un devis de tour à canon dressé à Rennes en 1443²³.

La disposition, à Pontivy, du couloir d'accès aux latrines à fosse dans l'épaisseur du mur de gorge, est un indice supplémentaire plaçant en faveur du milieu du xv^e siècle. La tour Azénor du donjon de Brest, récemment datée avec prudence des années 1420-1460, en possède un exemple équivalent au premier étage²⁴. La similitude est sans doute la plus forte à Coëtfrec. Ce dernier exemple non daté s'inscrit par ses canonnières du sous-sol dans un contexte des années 1440-1460. Ce principe est également retenu dans la grosse tour arasée localisée à l'entrée du château de la Roche-Maurice (Finistère), également non datée mais attribuable à Jean II de Rohan par une étude archéologique récente²⁵.

²² BEUCHET, Laurent, MARTINEAU, Jocelyn, «Archéologie préventive des châteaux de la Bretagne ducale : résultats récents et perspectives de recherches», *Château-Gaillard*, t. 23, CRAHM, 2008, p. 33-44.

²³ Arch. mun. Rennes, EE 143, devis d'une tour située entre la tour Gay et les gués Saint-Georges, 1443. Située à l'est de la deuxième enceinte de Rennes, cette dernière devait avoir 45 pieds de haut dont 10 pieds pour le seul talus de fondation. L'élévation devait être comprise entre 25 et 30 pieds de haut. La partie haute de la tour devait être sans doute mâchicoulée et recouverte d'un parapet de chemin de ronde. Une galerie de mâchicoulis portait probablement un parapet de 2 pieds d'épaisseur et d'environ 10 pieds de haut selon le poids et l'inclinaison de la charpente. Le parapet crénelé soutenait la toiture en pavillon de la charpente et sa couverture d'ardoises. La tour pouvait mesurer 35 pieds de largeur (ou diamètre externe) en pied de fondation. La largeur du mur au-dessus des fondations est estimée à 10 pieds de large à la base et 8 pieds de large au sommet. Le sous-sol était flanqué de deux canonnières et agrémenté d'un escalier en pierre pour y descendre. Une vis de 3 pieds et demi de large, construite dans l'épaisseur du mur desservait les différents étages et le chemin de ronde. Le rez-de-chaussée et l'étage devaient avoir chacun deux canonnières sous deux fenêtres, de 2 pieds et demi de large et 4 pieds de haut disposés au mieux au moment de leur construction. Ces salles étaient probablement garnies d'une cheminée et d'une latrine placée au mieux pour éviter que les ordures ne s'accumulent au pied du mur.

²⁴ CORVISIER, Christian, «Le château de Brest...», art. cit., p. 26.

²⁵ MARTINEAU, Jocelyn, KERNÉVEZ, Patrick, «Le château de la Roche-Maurice», *Congrès Archéologique de France, 165^e session, 2007, Finistère*, Paris, 2009, p. 151-166.

Outre le plan hexagonal, le bandeau, la cheminée et les latrines, ce sont finalement les deux canonnières remaniées qui offrent le marqueur chronologique le plus précis de tous. Bien que les dispositifs d'extrémité aient été détruits au XVII^e siècle par l'ouverture d'une porte au nord et par l'aménagement d'un évier au sud, l'embrasement et sa niche de retrait ne laissent aucun doute quant à leur fonction primitive. Il s'agit bien de canonnières comme l'avait supposé René Lisch au moment de leur découverte en 1968. La question de l'apparition de la niche de retrait sur le territoire breton reste à l'étude. Le château de Suscinio en conserve un exemple précoce à la base de la tour neuve, datée des années 1420-1430. Elle est encore employée au château de Guingamp dans les années 1440. Les derniers ouvrages fortifiés à l'utiliser sont construits à la fin du règne de François II, dans les années 1480. Elle disparaît totalement des fortifications de la génération suivante, des années 1490-1500. L'absence des dispositifs d'extrémité à Pontivy ne permet pas de trancher. La présence d'un ancrage pour une petite barre de recul à proximité de la fenêtre de tir nord-ouest, les dimensions générales de la casemate et son plan à couloir axial invitent toutefois à dater l'ensemble des années 1440-1460. Quoiqu'il en soit, elles restent antérieures aux grandes canonnières «à la française» visible en fond de fossé à la base des deux grandes tours occidentales.

Les deux tours à canon occidentales : une modernité affichée

La morphologie des deux tours occidentales tranche nettement avec la tour nord-est, tant par la forme que par les dimensions générales. Alors que la tour nord-est était une tour mixte intégrée à un grand corps de logis sud aujourd'hui disparu, comme dans un grand nombre de maisons nobles tel qu'à Coëtfrec (Côtes-d'Armor) ou à Kerouzéré (Finistère), les deux tours occidentales de Pontivy ont été conçues comme de véritables tours à canon indépendantes du corps de logis, au moins dans leur deux premiers niveaux. Leur caractère militaire est affirmé par la masse du talus de base dont l'angle d'inclinaison se prolonge sans discontinuité jusqu'à hauteur de la galerie de mâchicoulis. Seul, le talus de contrescarpe occidental divise la tour en deux parties égales. La première intégralement enveloppée en fond de fossé, est protégée des tirs de brèche par une levée de terre parallèle à l'ancienne chaussée pavée ouest²⁶. La partie haute de la tour, bien qu'émergeant au-dessus de la contrescarpe, donne l'effet, depuis la chaussée externe, d'être véritablement enterrée sous la ligne d'horizon. Le front d'attaque est totalement aveugle, les deux niveaux de tirs en fond de fossé et les fenêtres des deux niveaux habitables à l'étage étant dégagées dans les angles. L'angle de tir des deux niveaux de canonnières dites à la française,

²⁶ Partiellement repris au XX^e siècle, le talus de contrescarpe actuel se prête difficilement au jeu de l'analyse archéologique. Sa hauteur d'origine n'est plus connue. Mais sa position topographique et sa morphologie générale ne semblent toutefois pas avoir été trop bouleversées.

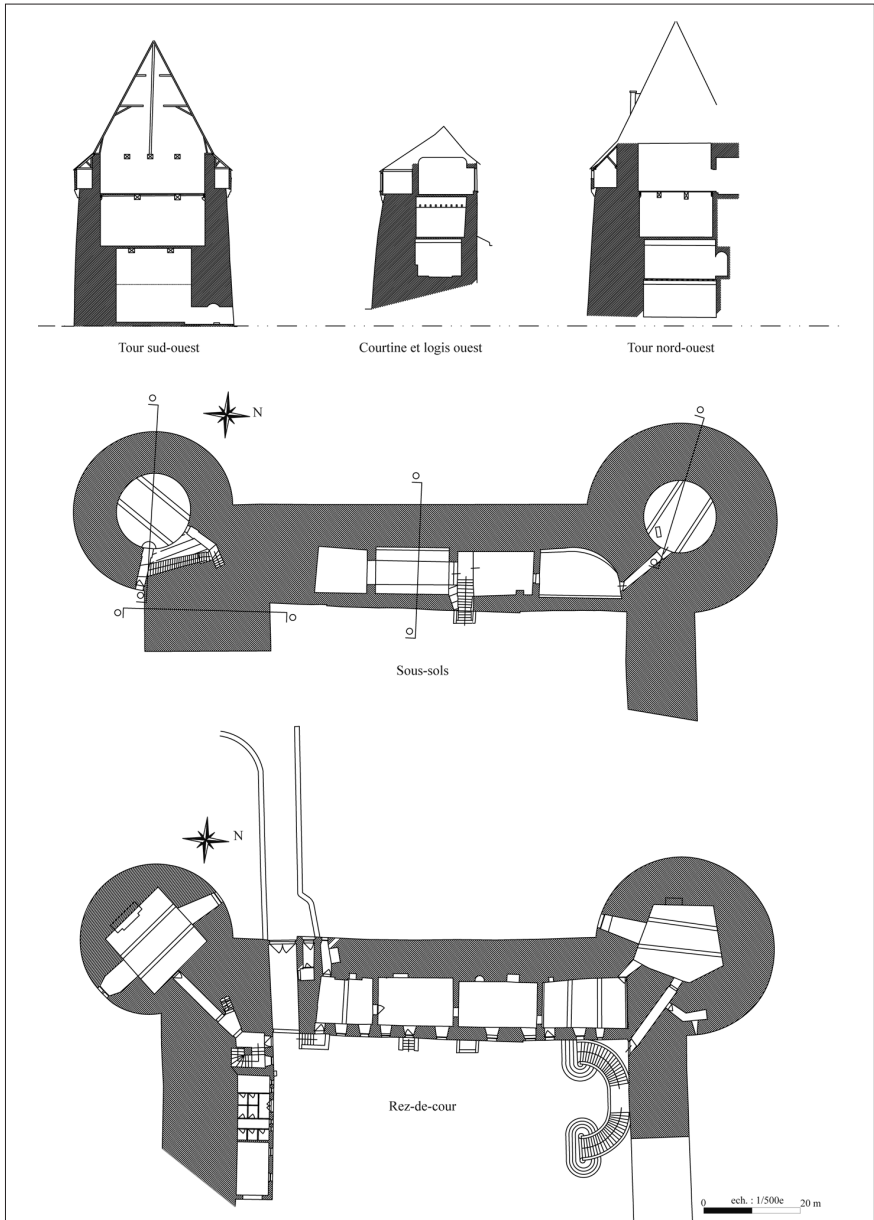


Figure 5 – Pontivy, plans généraux par niveau et coupe de la courinne et des tours ouest (DAO Jocelyn Martineau, 2009, d'après plan topographique levé par la ville de Pontivy, 2002)

car fortement ébrasées vers l'extérieur, bat ainsi le fond de fossés et les courtines, sous la ligne de tir d'éventuelles batteries adverses installées au sommet du talus de contrescarpe.

Cette description générale pourrait laisser croire que les deux ouvrages présentent une unité architecturale parfaite. Or, leur étude plus détaillée démontre au contraire de nettes différences qui invitent à établir une chronologie tant dans leur élaboration que dans leur mise en œuvre.

La tour nord-ouest

La tour nord-ouest est la plus grosse des deux, soit 20,23 m à la base, 18,80 m en rez-de-cour et 15 m au niveau du chemin de ronde (fig. 5). La hauteur totale de la tour, du fond de fossé actuel à la première console de mâchicoulis, est de 14,40 m.

À cela s'ajoute la hauteur des fondations enterrées sous un remblai dont on ne connaît ni la puissance stratigraphique ni la nature des comblements. Les conditions même d'implantation des fondations sur le rocher restent totalement méconnues. La tour abrite quatre niveaux planchéiés de largeur dégressive des combles au sous-sol. Les deux premiers sous-sols occupent une même surface circulaire de 7,50 m de diamètre et de 8 m de haut sous le plancher du rez-de-cour. Les murs offrent ici une épaisseur à peu près constante de 6 m. Quatre canonniers latérales, deux par niveaux, battent le fond de fossé et flanquent les courtines nord et ouest. L'allège de tir située à environ 0,60 m du sol s'ouvre sur une petite embrasure interne jusqu'à une petite fenêtre carrée de à 0,20 m de côté encastrée dans le mur pour orienter un tir légèrement tangent par rapport à l'axe de la tour. L'embrasure à la française s'ouvre plus largement à travers toute l'épaisseur du mur jusqu'à une grande bouche à feu rectangulaire aujourd'hui comblée, de plus de 2 m de large et d'environ 0,50 m de haut, systématiquement surmontée d'un arc de décharge clavé. Le canonier utilisait ici une arme épaulée de petit calibre particulièrement adaptée aux tirs flanquants de fond de fossé, rapide et précis et à faible portée.

Le rez-de-cour s'inscrit dans un espace pentagonal de 56,70 m² et de 5,32 m de haut sous le plancher du premier étage. La salle est ouverte au sud par une seule fenêtre à meneau. L'extrados de l'arc de décharge de la croisée se développe juste sous la couronne de mâchicoulis, ce qui donne une idée de la hauteur de la cour par rapport au fond du fossé. Une belle cheminée à faux manteau porté sur consoles, est encastrée dans le pan ouest et s'ouvre sur la salle par deux piédroits largement chanfreinés.

L'étage est aménagé sous le comble, dans un espace quadrangulaire de 46 m² disposé en retrait du chemin de ronde. Chauffée à l'ouest, la salle est éclairée à l'opposé, au nord, par une grande fenêtre à meneau aménagée en lucarne. Son embrasure de 3 m de large côté salle et de 2 m de large côté fenêtre, coupe la circulation

du chemin de ronde. L'aménagement rompt ainsi avec le principe de la circulation continue de la garde au sommet de la tour. Le chemin de ronde lui-même est une galerie défensive de 3 m de large et de 2 m de haut couverte par une toiture en appentis. Le parapet de 2 m de haut et de 0,15 m de large est régulièrement ouvert par des petites fenêtres de créneaux carrées de 0,70 m de côté disposées à 1 m du sol. Le parapet est porté par une série de mâchicoulis à trois consoles en ressaut et en pyramide inversée de 0,90 m de haut et de 0,50 m de large. L'orifice quadrangulaire inscrit entre deux consoles et un linteau engravé par une simple accolade, offre ainsi une possibilité de flanquement vertical sur toute la périphérie de la tour. Seule la lucarne génère un angle mort au nord-est.

L'épi de faîtage de la toiture en poivrière culmine à 12 m au-dessus de la base d'une charpente à enrayure partiellement reprise²⁷. L'ensemble, charpente et tour, forme un édifice de 30 m de haut, soit le double de son diamètre au niveau du chemin de ronde, ce qui relativise l'effet d'optique externe exprimé précédemment.

La tour sud-ouest

La tour sud-ouest offre le diamètre le plus petit des deux, soit 17 m à la base, 15,90 m en rez-de-cour et 14 m au niveau du chemin de ronde (fig. 6). La hauteur totale de la tour, du fond de fossé actuel à la première console de mâchicoulis, est en revanche identique (14 m). La tour abrite également quatre niveaux planchés de largeur dégressive des combles vers le sous-sol. Les deux premiers sous-sols occupent une même surface circulaire de 7,70 m de diamètre et de 7,90 de haut sous le plancher du rez-de-cour. Les murs offrent en revanche une épaisseur plus réduite de 4,70 m. Trois canonnières latérales, deux au premier sous-sol et une au second, battent le fond de fossé et les courtines vers le sud/sud-est. Leurs caractéristiques architecturales restent strictement équivalentes aux canonnières nord-ouest. Le flanc opposé au nord-ouest, côté pont-levis, est très perturbé par des reprises modernes vraisemblablement associées aux réparations du pont-levis. On devine toutefois l'emplacement de canonnières obturées battant les piles de ce dernier.

Le rez-de-cour s'inscrit dans un espace rectangulaire de 58,50 m² et de 5,32 m de haut sous le plancher du premier étage. La salle est ouverte par deux fenêtres à meneau au sud-est et au nord-ouest. Cette dernière semble repercée à l'époque moderne dans le parement d'origine.

L'étage sous comble s'inscrit en retrait du chemin de ronde dans un espace quadrangulaire de 59 m². Une grande fenêtre à meneau est aménagée en lucarne,

²⁷ Une étude des deux enrayures nord-ouest et sud-ouest serait ici judicieuse pour identifier et éventuellement dater des bois anciens par dendrochronologie.

coupant la circulation du chemin de ronde comme au sud-est. Le chemin de ronde est ici deux fois moins large qu'au nord-ouest, soit 1,50 m pour 2 m de haut. Le parapet, la couronne de mâchicoulis et la position de la lucarne sur l'emprise de la galerie défensive restent en revanche identiques.



Figure 6 – Pontivy, vue de la tour sud-ouest, de la poterne latérale en fond de fossé et de ses deux niveaux de canonniers à la française (cl. Jocelyn Martineau, 2010)

La courtine ouest

La mise en œuvre

La courtine occidentale offre de l'extérieur une façade apparemment homogène de 37 m de long, parfaitement liée aux deux tours latérales : même hauteur de la base au sommet, même ceinture de mâchicoulis à trois consoles en pyramide inversée, réglée à la même hauteur que les deux tours. On retrouve une même épaisseur dégressive de la base au sommet, soit 4,50 m en fond de fossé, 3,95 m au niveau de la cour et 3,20 m sous le chemin de ronde. L'analyse rapide de la mise en œuvre des matériaux en longues dalles de schiste bleu en quinconce d'un rang sur l'autre semble indiquer, par ailleurs, que les trois ouvrages ont été élevés par plans horizontaux au sein d'une seule et même phase de construction. Il est difficile d'imaginer une construction plus homogène. Toutefois, à bien regarder de près les dispositions internes et la mise en œuvre du parement externe, il est possible de déceler d'importantes reprises de maçonnerie au sommet susceptibles d'invalider l'hypothèse d'une grande homogénéité d'ensemble (fig. 7).

Les aménagements résidentiels à l'étage

La galerie du chemin de ronde est recoupée par quatre grandes fenêtres de lucarne de 2,50 m de large, identifiables de l'extérieur par leur fronton triangulaire de 2,30 m de haut (fig. 7). Chaque fenêtre est encadrée par deux pilastres portés sur consoles au-dessus de la ligne des mâchicoulis. Les deux sections de mâchicoulis disposées au centre de la façade, entre chaque fenêtre, sont en effet réglées à 0,90 m sous les pilastres et sous la ceinture de mâchicoulis des tours. Ces différents réglages externes répondent aux aménagements internes du logis ouest. Trois petites salles de 3 m de large, de 4 m de long et de 2,30 m de haut environ (près de 16 m² par salle) sont disposées en enfilade au sommet du mur d'enceinte au niveau du premier étage. Ces espaces annexes sont isolés de la grande salle arrière de 230 m² (46 m de long sur 5 m de large) par un long mur gouttereau recoupé par quatre embrasures de 3,30 m de long et 2,50 m de large. Chaque embrasure est ouverte de deux portes latérales, assurant ainsi une circulation continue d'un bout à l'autre de la grande salle par une série d'ouvertures en enfilade. Cette complexité apparente de la circulation interne au niveau de la grande salle d'apparat n'a pas d'équivalent dans l'architecture nobiliaire de la fin du XV^e siècle. Il s'agit d'une anomalie architecturale qui, comme dans les deux grosses tours au même niveau, pourrait traduire une réfection moderne d'un chemin de ronde antérieurement continu²⁸.

²⁸ MORICE, Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, op. cit., t. 1, col.783, «Titre de Blein», lettre de Charles VIII permettant au vicomte de Rohan de lever pendant 5 ans le droit de billot sur ses vassaux : «[...] afin qu'il puisse entretenir en bon et convenable état et réparation les places et châteaux qu'il a audit pais, lesquels ou la plus part ont été gastés, desmolis et degarnis par le fait et disposition des guerres qui dernièrement ont eu cours audit pais [...]».

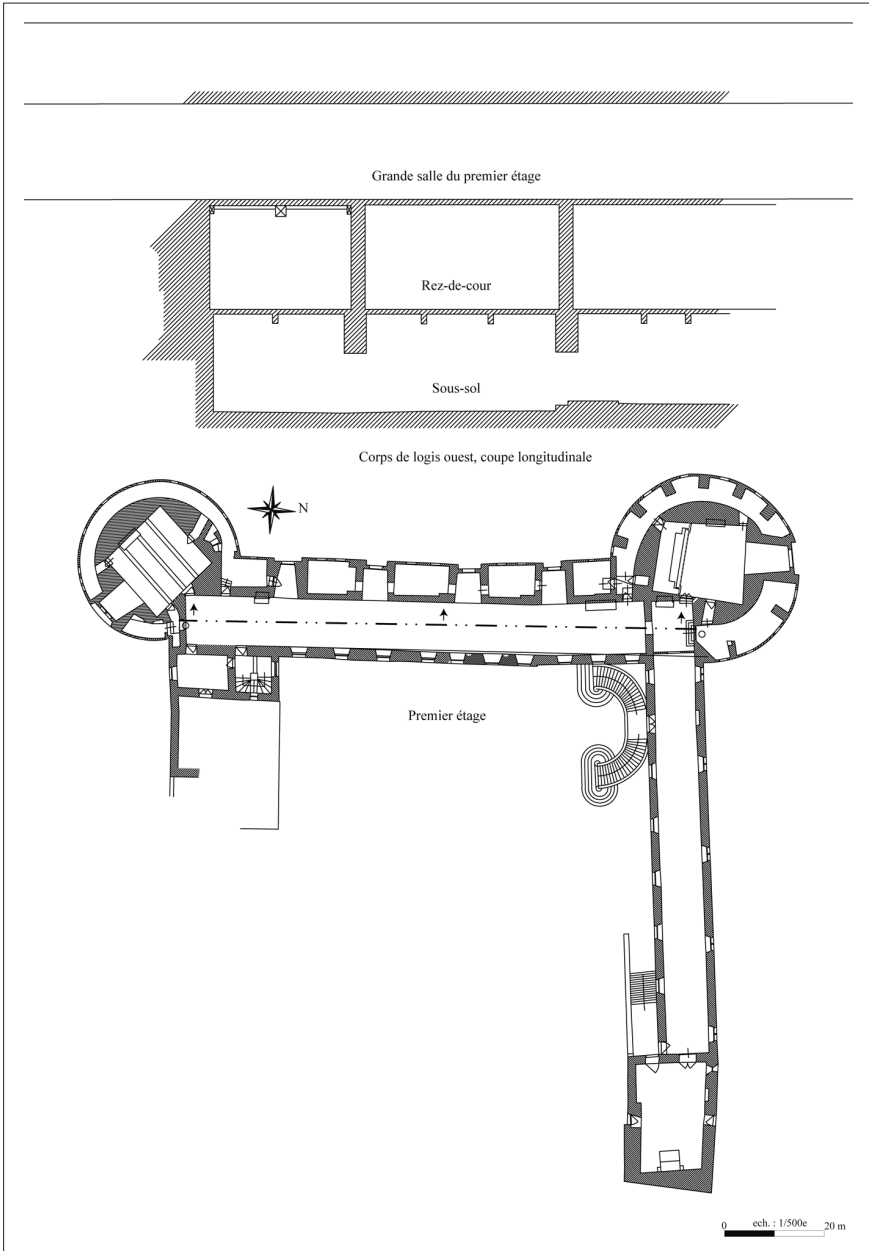


Figure 7 – Pontivy, plan de l'étage et coupe du logis ouest (DAO Jocelyn Martineau, 2009, d'après plan topographique levé par la ville de Pontivy, 2002)

*Le système d'entrée**Le pont-levis et le fossé occidental*

On pénètre dans le château au sud-ouest du front occidental par un portail à porte charretière et porte piétonne, disposé à seulement 3,60 m de la tour sud-ouest et à 31 m de la tour nord-ouest (fig. 8). Même si la porte principale n'est pas réellement aménagée entre deux tours, on peut considérer que la tour adjacente joue le rôle de flanquement droit du passage charretier. Le fossé présente actuellement un profil en U de 21 m de large et de 6,50 m de profondeur remanié à l'époque moderne. Les sondages de 1993 ont permis d'établir une chronologie relative relativement classique : les piles du premier pont médiéval sont obturées au XVII^e siècle côté contrescarpe pour constituer un pont dormant de 17 m de long. La fosse des deux ponts-levis charretier et piéton, de 3 m de large et 4,50 m de long, n'est obturée quant à elle qu'au XVIII^e siècle²⁹.



Figure 8 – Pontivy, vue de la façade externe du portail d'entrée et de ses trois rainures verticales (cl. Jocelyn Martineau, 2009)

²⁹ ROSE, Yannick, «Pontivy (56), château des Rohan...», art. cit., 1993, p. 441-443.

La composition du portail d'entrée est relativement classique pour la fin du xv^e siècle : une grande arcade cintrée est aménagée à droite de la porte piétonne, les deux ouvertures étant encastrées dans le mur pour permettre aux deux tabliers de se rabattre entièrement contre la façade. Trois longues rainures verticales situées dans le prolongement des portes restituent le fonctionnement du mécanisme d'un pont-levis à contrepoids et flèches. Chaque porte cintrée est montée en grand appareil de granit gris-jaune, par opposition au mur de parement appareillé en longues dalles de schiste bleu. Le blason des Rohan surmontait le passage charretier, sous la fenêtre de lucarne disposée au droit du portail. L'ensemble paraît là encore très homogène mais rien n'indique qu'il ne soit pas en partie remonté sur un accès plus ancien. La présence d'une longue césure sur toute la hauteur de la travée droite, côté tour, permet de le supposer.

Le couloir axial

La morphologie de ce portail entièrement appareillé de granit et de schiste reste très ancrée dans la tradition architecturale du xv^e siècle breton. Le couloir piéton s'ouvre en chicane à l'arrière du passage charretier, entre deux portes cintrées fermées de vantaux. Le couloir axial est un long sas de 2,80 m de large et de 4,15 m de haut voûté d'un berceau cintré fermé aux deux extrémités par deux paires de vantaux. Il s'agit d'un passage traversant situé sous la grande salle du logis, comme dans de nombreux exemples de logis-portes de la fin du xiv^e siècle (Suscinio), du milieu du xv^e siècle (Guingamp) ou de la fin du xv^e siècle (Nantes). La différence ici tient dans l'absence de herse, de trous de barres et d'ouvertures de tir, qui traduit une volonté de s'affranchir des contraintes défensives propres aux grandes résidences aristocratiques modernes.

Les distributions verticales et horizontales

Les communications verticales externes

Le perron construit dans l'angle sud-est de la grande cour carrée est une adjonction moderne, peut-être en remplacement d'une vis d'origine. Une tour d'escalier hors-œuvre a déjà été restituée par René Lisch et vérifiée par sondage à l'opposé, au nord-est, à l'arrière du grand degré moderne.

Les communications verticales et horizontales aux sous-sols.

Deux rampes internes coudées ont été logées dans l'épaisseur du mur de gorge de la tour sud-ouest. La première est un escalier droit de 4 m de long et de 1 m de large voûté d'un simple berceau cintré appareillé de longues dalles de schiste. Accessible depuis la cour, le boyau est connecté au couloir d'accès du premier sous-sol (3,30 m de long sur 1 m de large). Ce dernier donne lui-même accès à une seconde rampe droite de 6,70 m de long et d'1 m de large voûtée d'un même berceau cintré.

Ce second boyau relie le premier au second sous-sol à environ 8 m sous le niveau de la cour actuelle. L'escalier débouche sur un second couloir de 4,40 m de long ouvert sur une poterne d'accès au fossé (fig. 6). Cet accès aménagé à la jonction de la tour et de la courtine sud est une porte dérobée disposée en fond de fossé pour permettre aux défenseurs de se retrancher dans la place à couvert, ou de faire une sortie pour prendre les sapeurs ennemis à revers.

L'accès au premier sous-sol de la tour nord-ouest s'effectue ici depuis la cave du logis ouest par un étroit couloir de 6,10 m de long et d'1 m de large. L'accès au second sous-sol, aujourd'hui obturé, reste à découvrir. Il est possible qu'il ait été condamné avec la fermeture de toutes les caves nord, sous la longue galerie qui connecte la chapelle au corps de logis ouest. Rien ne s'oppose, de fait, à la présence sous les remblais du fossé d'une même poterne de revers à la jonction de la tour et de la courtine nord.

Les fortifications de Jean II de Rohan et l'architecture militaire des années 1500

Le duché de Bretagne entre 1491 et 1516

Les deux tours et le corps de logis occidental du château de Pontivy ne sont pas précisément datés. Les mentions de travaux évoquées précédemment les rattachent à un contexte du dernier tiers du xv^e siècle sans que l'on puisse les placer avant ou après le siège de 1488. Seule l'analyse comparative permet de les situer *a priori* dans la génération 1491-1516 (fig. 9). Les quatre grosses tours à canon construites par le vicomte au château de Blain (Loire-Atlantique) entre 1499 à 1504, présentent en effet de nombreuses similitudes³⁰. On retrouve le plan circulaire et le diamètre de 20 m en moyenne équivalents à la grosse tour nord-ouest de Pontivy, les canonnières à longs ébrasements externes, disposées sur deux niveaux de tir flanquant, dont un en fond de fossé, ainsi que l'usage tactique d'une arme épaulée d'un calibre inférieur à 20 cm. Les distributions internes et externes varient en revanche fortement.

³⁰ Médiathèque Nantes, fonds Bizeul, ms 1700, marchés passés par Jean II de Rohan pour la construction de tours d'artillerie au château de Blain : «Le vicomte de Rohan et de Leon, comte de Porhoet à nos biens aimés et feaux les gens de nos comptes, nous avons ce jour donné charge à François Benoist notre chastelain de faire perroyer grand nombre de pierre de chaillo pour maczonner la tour que nous avons de nouveau commencé faire en nostre chastel de Bleing», 9 juin 1499 ; «Chastelain, attendant que je sois par de là baillez et payez aux perreaux qui tirent la pierre pour mon oeuvre de Bleign ce que vous dira Coetmeur, pour les entretenir, à ce que mon oeuvre ne soit pas retardée, et ce que vous baillerez à la relation dudit Coetmeur, je vous en ferai tenir compte sans difficulté [...] À tant soit Dieu votre garde, escrit à Muz le 12 septembre l'an 1504».

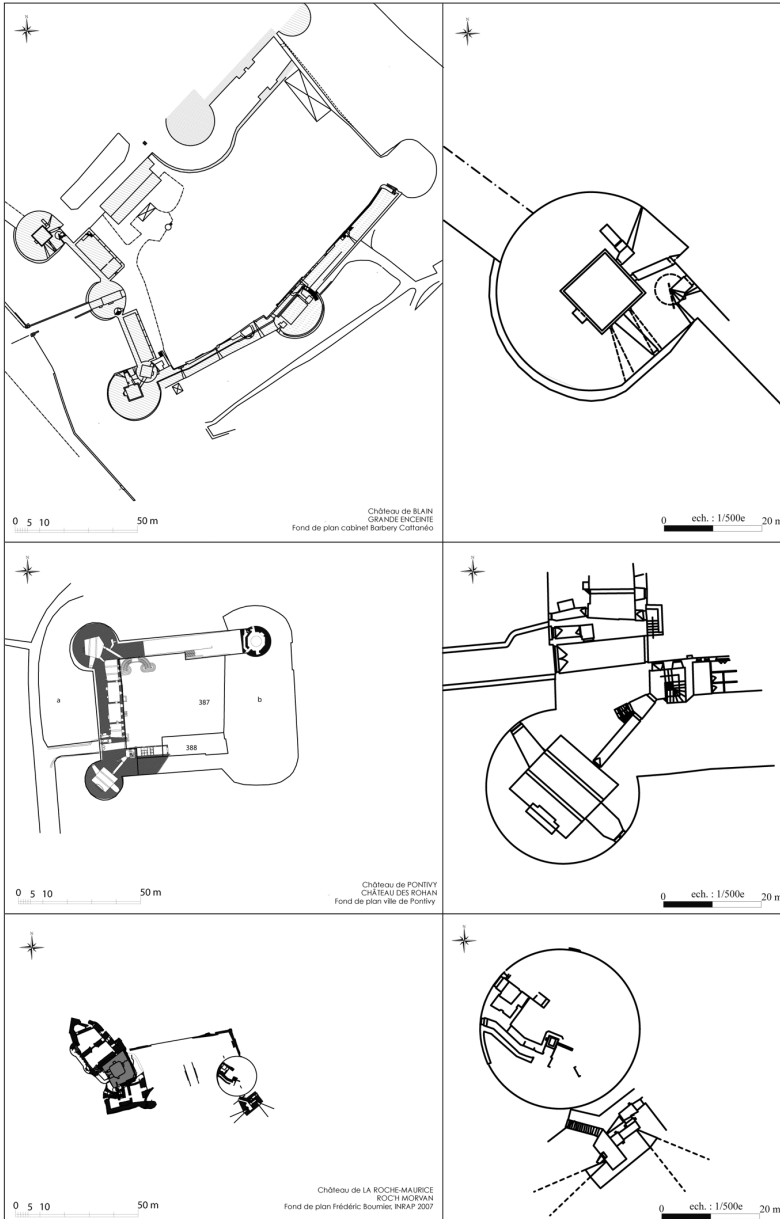


Figure 9 – Plans comparatifs des tours du château de Blain, de Pontivy et de la Roche-Maurice (DAO Jocelyn Martineau, d'après Frédéric Boumier Inrap 2005, ville de Pontivy 2002, Philippe Perron 2002).

Une rampe avec poterne latérale, le plan circulaire en sous-sols et des murs de 6 m d'épaisseur à Pontivy, s'opposent ainsi à l'escalier en vis, sans poterne, au plan quadrangulaire et aux murs de 7,50 m d'épaisseur à Blain.

Un autre exemple de tour circulaire attribuable à Jean II de Rohan a récemment été identifié à l'entrée du château de La Roche-Maurice³¹. Datable des années 1500, la tour de 16,50 m de diamètre est flanquée en front d'attaque par un ouvrage bas vraisemblablement disposé en travers d'un fossé aujourd'hui comblé. Deux canonniers à la française flanquent chaque face externe, une canonniers de revers battant la poterne ouverte sur le fossé. Ces trois ouvertures de tir à ébrasements externes présentent un type strictement équivalent aux canonniers de Blain et de Pontivy.

Cette série de fortifications privées pose la question de l'identité du ou des concepteurs. Jean le Roux, qui touche en 1500 un salaire de 20 livres par mois pour «vaquer et entendre au faict des eupvres et eddifices du chateau de Pontivy» est-t-il un ingénieur militaire travaillant pour le compte de Jean II³² ? Les sources écrites restent muettes sur ce point. Cependant, le fait qu'on ne le retrouve ni à Blain ni à La Roche-Maurice invite plutôt à identifier un maître maçon local travaillant spécifiquement à Pontivy sous la direction du capitaine ou du receveur de la place. Le rôle de Jean II lui-même n'est pas connu, mais on l'imagine important tant dans le choix du plan général et dans les aménagements internes que dans la position topographique de chacun des ouvrages. Il avait de surcroît à sa disposition un ensemble d'exemples régionaux qui ont pu potentiellement lui servir de modèles ou de sources d'influence dans son propre domaine. Compte tenu de son rang et de sa position au sein de l'aristocratie bretonne pendant les guerres de Bretagne, qu'en est-il de son rôle dans la conception des fortifications royales du château de Brest (tour de La Madeleine, tour de Brest, tour Française)³³ ou de l'enceinte urbaine de Concarneau (tour Neuve, tour des Chiens, Fer à cheval, tour du Gouverneur)³⁴ ?

*Un exemple de tour à canon des années 1520 :
la tour du Vidame à Tiffauges*

Quelle que soit l'identité du concepteur des tours à canon des domaines bretons de Jean II de Rohan, on l'imagine très au fait des questions posées par l'art de la guerre et l'ingénierie militaire de son temps. Le vocabulaire architectural employé à Pontivy

³¹ MARTINEAU, Jocelyn, KERNÉVEZ, Patrick, «Le château de La Roche-Maurice...», art. cit., p.151-166.

³² FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs...*, op. cit., p. 333-337.

³³ CORVISIER, Christian, «Le château de Brest...», art. cit., p. 44-45. Il n'est pas inutile de rappeler que Jean II de Rohan fut nommé gouverneur du duché de Bretagne par Charles VIII.

³⁴ FAUCHERRE, Nicolas, «Concarneau, la ville close : une enceinte ducal de la seconde moitié du xv^e siècle», *Congrès archéologique de France, 165^e session, 2007, Finistère*, Paris, 2009, p. 64-84.

pour répondre au canon et à la mine explosive le démontre : sur-épaississement des murs à la base, usage exclusif d'armes épaulées de petit calibre dans des canonnières à larges ébrasements disposés en fond de fossé, poterne latérale pour permettre de prendre les sapeurs à revers. La tour du Vidame du château de Tiffauges (Vendée) situé dans les marches séparantes Bretagne-Poitou, côté Poitou, affiche à quelques éléments près la même modernité³⁵.

Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage en fer à cheval de 16,30 m de long et 16 m de haut, le front d'attaque aveugle et tronconique est inscrit dans un demi-cercle de 15 m de diamètre et de 6 m d'épaisseur. On retrouve également la structuration interne à quatre niveaux, planchéiés à Pontivy, voûtés à Tiffauges. Le couronnement est ici plus sophistiqué. Il combine de manière singulière le mâchicoulis et le parapet d'artillerie, signe que la fonction défensive du chemin de ronde évolue vers une terrasse protégée par d'épais parapet de tir profilés, comme au châtelet d'Ancenis (Loire-Atlantique). La solution du chemin de ronde à parapet fin, retenue à Pontivy est finalement encore empreinte d'une forte tradition médiévale. Enfin, la galerie basse casematée donnant accès à la poterne d'axe à Tiffauges n'est pas sans rappeler les rampes d'accès à la poterne latérale de la tour sud-ouest à Pontivy. Quelques différences doivent toutefois être rappelées, comme la distribution et l'isolement à Tiffauges des canonnières latérales dans des casemates spécifiques cloisonnées pour protéger les pièces de vie. L'ouverture de tir sous casemate et à double ébrasement offre également une variante non négligeable avec la canonnière à longs ébrasements externes présentes à Pontivy³⁶. L'usage de la même arme à feu épaulée de petit calibre est toutefois attesté par les barres de recul scellées dans l'étranglement de l'orifice de tir.

Les royaumes de France et d'Espagne

Les nouveaux théâtres d'opérations militaires auxquelles le vicomte de Rohan prit une part importante jusqu'à sa mort en 1516, invite enfin à élargir les horizons et à comparer Pontivy avec les grandes réalisations contemporaines, françaises ou espagnoles. Le château de Salses (Pyrénées-Orientales), élevé par l'ingénieur Ramiro Lopez pour les rois catholiques Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille entre 1497 et 1503, est aujourd'hui perçu comme une référence en matière d'architecture

³⁵ *Id.*, « Le château de Tiffauges », *Congrès Archéologique de France, 151^e session, 1993, Vendée*, Paris, 1996, p. 283-288.

³⁶ Compte tenu des fortes similitudes entre la tour du Vidame et les grandes tours à canon bretonnes élevées sous le règne de François II, notamment à Nantes, Fougères, Clisson ou Dinan, n'est-il pas pertinent de reculer la date traditionnellement admise par l'historiographie classique des années 1520 vers les années 1480-1490 ? Il est possible dans cette perspective que le couronnement plus tardif soit le fruit d'une reprise du premier quart du XVI^e siècle.

militaire de transition³⁷. Le plan quadrangulaire cantonné de tours circulaires de 20 m de diamètre en moyenne, avec poterne, canonnières à tir flanquant n'est pas sans rappeler l'exemple breton. Toutefois, Salses reflète aussi une architecture castrale purement castillane très différente du contexte français³⁸.

Notons enfin que la noblesse bretonne connaissait le plan carré à quatre tours à canon circulaires depuis au moins 1440, avec la construction notamment du château ducal de Guingamp. Le plan du front ouest et de ses deux tours de flanquement démontre que le vicomte a eu l'occasion de voir sinon participer à l'élaboration des tours à canon bretonnes de la génération strictement antérieure à Pontivy (1460-1480), que ce soit sur les Marches, dans les terres ou sur le littoral. Il est possible sinon probable qu'il ait eu également l'occasion de visiter les chantiers de construction des citadelles royales contemporaines, que ce soit au Mont-Saint-Michel, à Dijon, Beaune, Bordeaux, Bayonne ou Dax, fortifiées par Louis XI, Charles VIII et Louis XII entre 1478 et 1510³⁹.

Conclusion

Le château de Pontivy est une œuvre architecturale importante qui marque un jalon sinon un tournant dans les tentatives d'adaptation des forteresses médiévales aux guerres de siège moderne. Elle démontre que l'aristocratie bretonne n'a jamais cessé de moderniser ses défenses entre la fin des guerres d'indépendance en 1491 et le traité d'union entre la France et la Bretagne en 1532. Il est possible que cette dynamique découle du retournement des frontières défensives du duché vers l'océan Atlantique, entre l'Espagne et l'Angleterre et du déplacement du théâtre des opérations militaires vers l'Italie. Cette architecture de transition symbolise en somme la fin des guerres féodales et le début des conflits entre les grands États-Nations de l'Europe moderne.

Jocelyn MARTINEAU
Inrap Grand-Ouest

³⁷ BAYROU, Lucien, FAUCHERRE, Nicolas, QUATREFAGES, René, *La forteresse de Salses, Pyrénées-Orientales*, Éd. du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 1998, réimp., 2003, octobre 2007 ; COBOS GUERRA, Fernando, «L'artillerie et la fortification ibérique de transition autour de 1500», *Mil Anos de Fortificações na Península Iberica e no Magreb (500-1500)*, Actas do Simpósio Internacional sobre Castelos, Lisboa, Edições Colibri / Câmara Municipal de Palmela, 2001, p. 677-696.

³⁸ FAUCHERRE, Nicolas, «La forteresse de Salses», *Bulletin Monumental*, 1998/4, p. 432-433. La forteresse reflète l'architecture castrale castillane de la fin du XV^e siècle, avec des caractéristiques qui lui sont propres, totalement absentes à Pontivy, comme l'adoption systématique d'une tour de l'hommage retranchée, l'adjonction de guérites ou l'adoption de merlons grêles.

³⁹ *Id.*, *Muraille de Dijon : exposition, Musée archéologique de Dijon*, juillet-septembre 1989, avec la collaboration de Brice COLLET, catalogue Monique JANNET, Dijon, Musée archéologique de Dijon, 1989.

RÉSUMÉ

Le château de Pontivy est implanté au nord-ouest du bourg castral, à flanc de coteau, face à une zone de confluence fortement remaniée au début du XIX^e siècle. Situé dans une position topographique très avantageuse, hors d'eau et au débouché de l'axe de circulation *intra muros* nord-sud, il offre aujourd'hui l'aspect d'une forteresse de plan carré, homogène, flanquée de tours d'angle circulaires. Les deux tours du front ouest présentent un aspect externe relativement austère et massif qui pourrait passer de prime abord comme une manifestation ostentatoire de la puissance de Jean II de Rohan, sans réelle fonction militaire. Leur analyse comparative permet au contraire de les interpréter comme de véritables ouvrages parfaitement adaptés à l'artillerie des années 1500. L'angle d'inclinaison des deux tours se prolonge sans discontinuité jusqu'à hauteur de la galerie de mâchicoulis. Seul le talus de contrescarpe occidental divise la tour en deux parties égales. La première, intégralement enveloppée en fond de fossé, est protégée des tirs de brèche par une levée de terre parallèle à l'ancienne chaussée pavée ouest. Le front d'attaque est totalement aveugle, les deux niveaux de tirs en fond de fossé et les fenêtres des deux niveaux habitables à l'étage étant dégagées dans les angles. L'angle de tir des deux niveaux de canonnières dites à la française battent ainsi le fond de fossés et les courtines, sous la ligne de tir d'éventuelles batteries adverses installées au sommet du talus de contrescarpe. Quelle que soit l'identité du concepteur, un maître d'œuvre expérimenté ou Jean II lui-même, on l'imagine très au fait des questions posées par l'art de la guerre et l'ingénierie militaire de son temps. Le vocabulaire architectural employé pour répondre au canon et à la mine explosive le démontre : sur-épaississement des murs à la base, usage exclusif d'armes épaulées de petit calibre dans des canonnières à larges ébrasements disposés en fond de fossé, poterne latérale pour permettre de prendre les sapeurs à revers. Le château de Pontivy est une œuvre architecturale importante qui marque un jalon sinon un tournant dans les tentatives d'adaptation des forteresses médiévales aux guerres de siège moderne.